

TARIF DES 'PETITES ANNONCES'

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centins.

LE COLOON

Fondé le 1er mars 1917



Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

FÊTE PATRIOTIQUE A ROBERVAL, SAMEDI

Organisée par le Cercle "Lamarche" de l'A. C. J. C., cette fête patriotique régionale est couronnée d'un éclatant succès.

Samedi dernier c'était, à Roberval, la fête de la jeunesse canadienne-française. Ce fut aussi la fête de toutes les classes de la société, une fête patriotique régionale.

Jamais depuis 1913, époque où fut célébrée pour la dernière fois la fête de St-Jean-Baptiste, jamais, dis-je, le Lac St-Jean n'avait vu se dérouler sur ses rives semblables démonstrations.

L'Eglise et l'Etat, le Lac St-Jean et Chicoutimi, la jeunesse et l'âge mûr se sont unis pour honorer dignement la mémoire de Dollard des Ormeaux, le héros du Long-Sault, le sauveur de la colonie naissante.

1660, date inoubliable dans l'histoire du Canada. Dollard et ses seize compagnons prient, combattent, sont trahis et meurent, "gardant jusqu'à la fin l'héroïque serment de ne pas demander quartier". La colonie était sauvée.

Le 24 mai 1930, date mémorable dans l'histoire de Roberval et de notre région, pour la première fois la fête de Dollard est célébrée en notre ville et avec quelle solennité, avec quel profit pour la jeunesse et la population tout entière.

Ce jour-là c'est fête civique. Les usines, boutiques, magasins et bureaux sont fermés; l'on fait "trêve aux préoccupations matérielles pour alimenter à bonne source le sentiment patriotique."

Les rues sont d'une reluisante propreté, les maisons décorées avec goût et les drapeaux flottent sur les édifices publics et les demeures privées.

Le lac St-Jean voudrait briser les dignes qui le retiennent captif, pour se mêler lui aussi à la parade et assister à toutes les solennelles démonstrations. Il s'agit, ses eaux se gonflent et viennent se briser en cadence au pied du Christ et du buste de Dollard des Ormeaux.

Des milliers d'étrangers, venus de toutes les parties de la région et même de Chicoutimi, assistent aux fêtes patriotiques.

Le Comité Régional de l'A. C. J. C., était représenté à ces fêtes par M. J.-E.-A. Tremblay, de Chicoutimi.

La journée commence au pied de l'autel. De nombreux membres du clergé séculier et régulier, les Zouaves Pontificaux, les Acéjistes de Roberval et de Chambord, les élèves du collège des Frères Maristes, ceux de Vauvert, une foule considérable composée de toutes les classes de la société assistent à la messe solennelle. Ils retrempe leur foi et leur patriotisme dans les leçons qui se dégagent de la magnifique pièce d'éloquence sacrée présentée par M. l'abbé O.-D. Simard, qui nous montre, en Dollard des Ormeaux, un héros et un héros chrétien. Puis les bénédictions du ciel descendent sur des centaines d'automobiles rangées devant l'Eglise et adossées au lac St-Jean. Il y en a de toute la région, car tous sentent le besoin de faire bénir leurs véhicules pour échapper aux dangers moraux et physiques dont est cause trop souvent l'automobile.

Dans l'après-midi c'est la grande parade, ce sont les discours patriotiques et jeux.

La cavalerie des dix-sept braves, le groupe des seize bicyclistes précèdent le buste de Dollard porté en triomphe par seize jeunes gens. Viennent ensuite les élèves de Vauvert et leur fanfare, les Zouaves Pontificaux qui battent les tambours et sonnent les clairons, les acéjistes de Roberval et de Chambord, les représentants de l'Eglise et de la Ville, les Chevaliers de Colomb, les enfants de la Ville et la foule considérable de gens de Roberval et de toute la région.

Quatorze chars allégoriques circulent dans les rues St-Joseph et Scott. Deux chars sont consacrés à Dollard des Ormeaux; l'un le représente enfant, c'est le char des Frères Maristes, l'autre rappelle le combat du Long-Sault, ce char est préparé par le cercle "Lamarche". Trois autres chars sont consacrés à la "Petite Industrie", industrie domestique, char préparé par les acéjistes de l'Anse; industrie du bois, char préparé par les employés de la Maison Gagnon & Frères, Industriels; industrie de la pierre, char préparé par la Cie de Granit Noir du Lac St-Jean, Ltée.

Le char des Chevaliers de Colomb représente l'arrivée de Colomb à bord du "Santa Maria"; celui des citoyens d'Hébertville rappelle l'arrivée de Jacques Cartier.

Les autres chars sont: "L'Embellissement", char préparé par la Ville de Roberval; "St-Louis, roi de France", char préparé par le cercle St-Louis de Chambord; "Le Commerce", char préparé par la Maison Côté Boivin & Cie, de Roberval; "La première automobile", char préparé par MM. E. Laliberté et M. Tremblay; "La Brigade des Pompier", char préparé par les pompiers volontaires de Roberval; "Les Trappeurs", préparé par les commerçants de fourrures de la Pointe-Bleue.

Cet imposant cortège, dont les enfants s'émerveillent, se dirige vers le terrain d'Exposition. A cet endroit seront prononcés les discours patriotiques.

Les milliers de personnes se pressent au pied du kiosque. M. René Bergeron, président du cercle "Lamarche", souhaite la bienvenue à la foule, rappelle l'acte héroïque de Dollard des Ormeaux, dont le souvenir doit stimuler notre patriotisme et nous faire mieux aimer la Patrie pour la mieux servir.

Son Honneur le Maire Bergeron dit sa reconnaissance et celle de tous à la Providence qui nous gratifie d'une température idéale, aux membres du cercle "Lamarche",

ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE

Elle aura lieu dans le comté Lac St-Jean, du 26 mai au 11 juillet.

Voici l'itinéraire de la visite pastorale qui sera suivie cette année, par S. G. Mgr Lamarche. Elle aura lieu dans le comté du Lac St-Jean.

- List of dates and locations for the pastoral visit: St-Jérôme (26-27 mai), St-André (27-28 mai), St-Emilien (28-29 mai), St-Frs de Sales (30-31 mai), Lac Bouchette (31 mai), Retour à Chicoutimi (2 juin), St-Gédéon (13-14 juin), St-Joseph d'Alma (14-16 juin), St-Nazaire (16-17 juin), St-Léon (17-18 juin), L'Ascension (18-19 juin), St-Coeur de Marie (19-20 juin), Saint-Henri (20-21 juin), Sainte-Monique (21-22 juin), Péribonca (22-24 juin), St-Augustin (24-25 juin), Ste-Jeanne d'Arc (25-26 juin), St-Michel Mistassini (26-27 juin), Saint-Eugène (27-28 juin), Dolbeau (28-29 juin), Albalno (29-30 juin), St-Ths Dymie (30-1er juillet), Normandin (1-2 juillet), St-Méthode (2-3 juillet), La Doré (3-4 juillet), St-Félicien (4-6 juillet), St-Prime (6-7 juillet), St-Hedwidge (7-8 juillet), Roberval (8-10 juillet), Pointe-Bleue (10-11 juillet)

CONVENTION CONSERVATRICE A ROBERVAL

M. L. Duguay, choisi candidat.

Dimanche après-midi le vingt-cinquième jour de mai, à l'Hôtel-de-ville de Roberval, fut tenue une grande convention conservatrice.

Monsieur L. Duguay, chirurgien-dentiste, de St-Joseph d'Alma y fut choisi à l'unanimité comme candidat conservateur aux prochaines élections fédérales.

Après une chaleureuse ovation le nouveau candidat énonça son programme avec éloquence. Plusieurs orateurs adressèrent aussi la parole parmi lesquels nous remarquons MM. Jos-Giard, ancien député du comté, J.-S.-N. Turcotte, N. P., et J. Aimé Fortin, N. P., etc.

L'Organisation Centrale Conservatrice était représentée par Monsieur Laurent Tanguay, de Québec, qui sut par ses paroles persuasives et ses conseils prêter main-forte à l'organisation locale. Malgré une température défavorable on comptait dans la salle plus de trois cents personnes.

Legitimes des journaux de chaque jour, ou de quelque parti, si ce n'est d'une simple coterie. "Nos Journaux", sont ceux, véritablement, de nos principaux centres, expression même de notre pensée, de nos croyances, de nos desirs et de nos aspirations. La Presse n'étant pas qu'un instrument de prière, ils pourront être aussi, au jour voulu, l'organe de notre volonté.

Or, avez-vous jamais su, si à eux, même, il vous est par hasard arrivé de penser, que leur tirage total dépassait chaque semaine le chiffre de 85,000 exemplaires, répartis, distribués, entre tous les comtés de notre province, dans toutes ses villes, des plus importantes aux plus petites et jusque dans les parties les plus reculées de ses campagnes?

Avez-vous compris, ou comprenez-vous maintenant, quelle force, quelle puissance ces trente et quelques journaux hebdomadaires, ces huit ou dix journaux mensuels, représentent, ou mieux, représenteraient, si vous

NOS JOURNAUX

Cet article est la suite de celui paru le 15 mai.

Dans la plupart des villes de notre province, à part quelques rares exceptions, il ne paraît qu'un seul journal, qu'il soit quotidien, bi-hebdomadaire, hebdomadaire, bi-mensuel ou mensuel.

Dans cette étude où nous ne nous occupons pas de tout des quotidiens, ne nous arrêtons qu'aux autres.

Sur près de quarante points de la province de Québec, il y a donc un des journaux qui nous intéressent. Et parmi ces journaux qui ne sont pas quotidiens, ne nous occupons pas de ceux qui paraissent à Montréal ou à Québec, car ils ne sont généralement que des enfants plus ou moins

qui se sont imposés une lourde tâche et ont assumé une grande responsabilité, à tous ceux qui ont pris part à l'imposant cortège, aux autorités religieuses et civiles, à toutes les personnes présentes.

L'orateur démontre que de telles fêtes sont indispensables à un peuple qui veut vivre d'une vie féconde, rester fidèle à son histoire, à un peuple d'apôtres, comme l'est le peuple canadien-français.

M. Augustin Fortin, président du cercle St-Louis de Chambord, fait revivre l'acte sublime de Dollard et laisse à l'auditoire, comme devise, le mot d'ordre du héros du Long-Sault: "Jusqu'au bout".

Le R. P. Joachim, O. F. M., directeur de la revue "Les Missions Franciscaines", note que les Récollets furent les premiers missionnaires au Canada et les seuls pendant dix années. Il montre comment Dollard et ses compagnons ont pu dans l'Eucharistie la force d'accomplir le sacrifice qui a sauvé la colonie naissante.

M. J.-A. Fortin, maire de Chambord, fait revivre les premières années de notre histoire nationale et jette un regard sur notre avenir national. Il salue Dollard comme un héros qui mérite notre admiration, notre vénération et notre amour.

Son Honneur le Maire appose le sceau à la série des discours. Il souligne fortement la leçon de solidarité et d'union qui se dégage de l'acte héroïque de Dollard et de la fête du jour et demande à chacun d'avoir chaque jour une pensée pour la race et la patrie.

Tout ce peuple était fier d'appartenir à la race canadienne-française et il laissa éclater sa joie en chantant l'hymne national "O Canada".

Quelques heures furent consacrées aux jeux organisés par le cercle Lamarche. De magnifiques prix furent distribués à ceux qui surent marier la fortune à leur habileté.

Cette journée patriotique se termina par une séance dramatique et musicale dont tous connaissent l'immense succès. Nos jeunes gens se sont révélés de vrais artistes capables de faire rire d'une façon désopilante, et d'atteindre les sommets du pathétisme. Drame, chant, musique tout fut bien réussi et apporta un digne couronnement aux solennelles et patriotiques démonstrations de cette journée mémorable.

Après de semblables fêtes l'on doit se sentir fiers d'être canadiens-français, l'on doit être déterminés à rendre sa Ville, sa région et sa patrie plus belles, plus grandes et plus fortes.

AVIONS AU LAC ST-JEAN

Un avion de l'Interprovincial Airways, est arrivé ici vendredi avant-midi. Il demeurera dans la région six mois pour prendre des photographies aériennes. Un autre doit arriver cette semaine.

CONCOURS DE DOLLARD DES ORMEAUX

Parmi les nombreux concurrents qui ont répondu à l'invitation du Cercle Lamarche concernant le concours littéraire sur le récit historique du fait d'arme de Dollard, six ont été primés, et le Cercle est heureux de proclamer leur nom.

1er prix (buste de Dollard), mérité par M. Jacques Fournier, 15 ans.

2ème prix (buste de Dollard), mérité par M. J.-Yves Tremblay, 12 ans.

3ème prix (buste de Dollard), mérité par M. André Brosseau, 13 ans.

4ème prix (Volume historique), mérité par M. Paul Otis, 15 ans.

5ème prix (Volume historique), mérité par M. Marius Boivin, 10 ans.

6ème prix (Volume historique), mérité par M. Maurice Girard, 11 ans.

Nous félicitons les heureux gagnants et remercions tous ceux qui ont pris part au concours.

LE CERCLE LAMARCHE René Bergeron, Président.

Je voudrais tous, — s'ils le voulaient eux-mêmes? Il n'est donc question que de vouloir, et je présume que chacun le voudra dès qu'il m'aura lu.

Je dirai aux intéressés eux-mêmes, ailleurs qu'en ces colonnes, ce qui a trait à leur propre tâche, dans le détail, ne voulant ici que l'effleurer à peine. Mais vous aussi, amis lecteurs, dans cet ordre d'idées, vous avez une besogne à accomplir, et je vous la veux expliquer celle-là dès aujourd'hui, et longuement.

Nous disions plus haut qu'en général, comme en notre Rimouski, il n'y avait, par ville, qu'un seul journal. On peut donc dire, en principe, qu'il est, ou devrait être, à tout le moins, le journal de tout le monde. Ah! je sais bien qu'il y a des questions de personnes, que la politique s'en mêle, qu'il y a même parfois des intérêts plus ou moins avouables sous roche, mais, tout de même, ne serait-il pas juste, équitable et bon pour tout le monde que le seul journal publié dans la ville soit vraiment celui de tous ceux qui l'habitent, qui vivent de sa vie collective, dont l'aisance ou la richesse individuelle sont toujours parallèles à l'aisance et à la richesse de la communauté.

Suite en 2ème page

MARIAGE A ROBERVAL

Le 22 mai dernier, M. l'abbé L.-Ph. Hudon, vicaire de cette ville bénissait le mariage de Mlle Blanche Gauthier, fille de M. et Mme Pierre Gauthier, de cette ville, avec M. Alfred St-Pierre, fils de M. et Mme Calixte St-Pierre, aussi de Roberval.

M. Joseph St-Pierre, servait de témoin au marié son frère et M. Pierre Gauthier, accompagnait la mariée sa fille.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCE A ROBERVAL

Le 28 mai.—Marie-Thérèse Dolorèse, fille de M. et Mme Philippe Bolduc. Parrain et marraine M. et Mme Xavier Parent, grands-parents de l'enfant.

VA ET VIENT

M. l'abbé Henri Fortier, curé de l'Ascension, était de passage au Presbytère de Roberval, dimanche dernier.

M. et Mme Rosario Gignac, de Chicoutimi, étaient en promenade à Roberval chez M. Nap. Jéneau, cette semaine.

M. Ls-Ph. Garant, fils de M. Tancrède Garant, de cette ville est parti pour Ottawa cette semaine où il travaillera au Département du Service Civil.

Mlle Jeanne Dupuis, de cette

Les Prévoyants du Canada

REGULARISATION ET PREMIERE RENTE

Nombre de nos compatriotes ont suivi dans la presse avec grand intérêt, les débats soulevés au Parlement provincial par la Présentation du Bill des Prévoyants du Canada, dans le but d'obtenir le droit de régulariser leur rente.

Au cours de ces longues discussions, il fut éloquentement prouvé et unanimement admis que la situation financière de cette Compagnie était exceptionnellement solide et florissante, et que dans l'intérêt général des sociétaires le principe de la régularisation de la rente s'imposait.

Ceci n'est d'ailleurs que l'application d'une mesure qui fut adoptée par les organisations similaires existant dans les pays d'Europe, pour remédier à la diminution progressive et considérable qui affecte la rente non stabilisée durant un nombre d'années assez prolongé.

Ce correctif un peu sévère, mais juste, n'a pas eu l'heur de plaire à première vue à un grand nombre de personnes, mais après les débats publics où son utilité fut mathématiquement prouvée, personne n'en contesta la logique. Au contraire, ses anciens adversaires reprochèrent surtout de ne pas avoir régularisé à rente deux ou trois ans auparavant, c'est-à-dire avant le paiement fait aux premiers rentiers; qui eux, bénéficiant de l'ancien système, se divisèrent un montant de \$320,973.06 entre 3921 parts soit \$81.86 par part, alors qu'avec la régularisation, la rente annuelle sera, du moins pendant la première période de régularisation, d'environ \$12.00 à \$15.00 par part, tel qu'il a été dit devant le Parlement.

On a crié au scandale, prétendant que si cette première distribution de rentes considérables n'avait pas eu lieu, la rente aurait pu être stabilisée à un niveau beaucoup plus élevé.

Cette objection qui frappe à première vue, si l'on oublie les gros chiffres d'affaires transigés par Les Prévoyants du Canada, a fait bien du chemin et s'est fixée dans de nombreux esprits. Il y a lieu de la réfuter car elle n'est point fondée et est absurde au point de vue mathématique.

En effet, supposons que les actuelles établissent d'abord le taux de la rente à \$12.00. Quel serait ce taux, si les \$320,973.06 distribués en 1929, ne l'avaient pas été? Je prétends que cela ramène pas une différence de \$0.25 par rente.

Il y avait dans la Société au 31 décembre 1929, 86,340 sociétaires représentant 211,126 parts. D'après le taux des mortalités et des abandons ces 211,126 parts représentent environ 150,000 parts qui arriveront à maturité et qui toutes retireront des rentes en l'année 1950. D'après les statistiques, il est établi que les parts qui se rendent à maturité retirent la rente pendant une moyenne de 40 années (ceci dû au fait que dans la grande majorité des cas les parts ont été prises au bénéfice d'enfants en bas âge).

Donc ces 150,000 parts qui se rendront à maturité et qui retireront la rente pendant 40 années représentent 6,000,000 de parts à payer.

Si l'on avait placé les \$320,973.06 au lieu de les payer aux rentiers de 1929, ils auraient rapporté par année \$17,653.52 et pendant les 40 années envisagées \$17,653.52 x 40 égal \$706,140.80. Ce montant divisé par les 6,000,000 de parts à payer au cours de ces 40 années donne environ \$0.12 par rente.

Il n'y a donc pas lieu de crier au scandale, ni à l'exploitation pour une différence de \$0.12 en somme bien minime.

D'ailleurs il y a un point de vue qu'il ne faut point omettre de signaler.

Mettant de côté toute individualité, ne semble-t-il pas que les sociétaires de la première année, qui en face d'une idée neuve un pays, firent confiance à l'organisation naissante en y versant les premiers capitaux et permirent à l'institution de faire ses premiers pas dans la voie du succès, avaient en quelque sorte un droit légitime à une récompense spéciale. Sans doute ceux qui, dans les premières années ont suivi leur exemple et grossi par leurs adhésions le rang des sociétaires, couraient aussi de risques, mais leur mérite était moindre car ils avaient des prédécesseurs qui leur avaient tracé la voie.

Ceci est un point de vue tout à fait en dehors du côté économique et cela ne suffirait pas à justifier le fait d'avoir retardé la régularisation jusqu'à ce jour, si ce retard occasionnait un préjudice considérable aux autres sociétaires, mais tel que prouvé ci-dessus ce préjudice n'existe pas.

Ceux donc qui se sont crus lésés par le fait que la Société a payé un montant de \$81.86 par part aux rentiers de la première année, s'ils sont sincères, reconnaîtront leur erreur après avoir eu les quelques considérations qui précèdent et ils continueront leur confiance aux Prévoyants du Canada qui jouissent d'une situation financière exceptionnelle grâce à leur administration sage, prudente et honnête.

ville, est actuellement en promenade à Kénogami pour quelques temps.

M. l'abbé Thomas Clavenau, vicaire, de St-Coeur de Marie, était au Presbytère de cette ville, samedi dernier.

M. Albéric Bergeron, était à Roberval, par affaires cette semaine.

M. J.-S.-N. Turcotte, notaire de Normandin, était à Roberval mardi dernier par affaires.

M. Wilbrod Gagnon, de Dolbeau, est venu ici par affaires cette semaine.

M. et Mme Jules Pagé, et leurs enfants, de Chicoutimi, ont passé quelques jours en promenade chez leurs parents à Roberval, cette semaine.

Ne manquez pas d'y assister,

LES PASTRES ROUGES

A HEBERTVILLE le 31 MAI A ROBERVAL, le 3 JUIN

Ce drame en trois actes de Ch. le Roy Villars, sera joué à Hébertville-Station, samedi soir, le 31 mai, dans la salle paroissiale, à 8 heures.

A la demande de plusieurs personnes il sera répété de nouveau à ROBERVAL, mardi, le 3 Juin, à 8 heures du soir.

Ces séances sont données par le Cercle Lamarche de l'A.C.J.C. de Roberval.



Une Vraie "Nourriture de Beauté"

La Santé est toujours superbe. Elle donne un beau teint et une vigueur animée aux mouvements du corps. La Santé provient d'une bonne nourriture. Le Shredded Wheat avec du lait est la Nourriture de Santé par excellence...



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

LA LOI DE FAILLITE

Canada, province de Québec, district de Roberval, Cour Supérieure, en matière de faillite, No. 100a.

Dans l'affaire de l'actif de:

LA COMPAGNIE OPERATIVE TELEPHONIQUE DES COMTES DU LAC ST-JEAN ET DE CHICOUTIMI.

Faillite

Avis est par les présentes donné que JEUDI, le DIX-NEUVIEME jour de JUIN, 1930, en vertu d'un Jugement de la Cour Supérieure, en matière de faillite, rendu le 13ième jour de mai 1930, les immeubles suivants seront vendus à l'enchère publique, à la porte de l'église paroissiale de St-Wilbrod, (Hébertville-Station), à DEUX heures de l'après-midi, savoir:

Un réseau téléphonique ayant une longueur d'environ deux cents milles en poteaux avec les fils, construit et localisé dans les comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi, et actuellement en exploitation dans les dits comtés, et tel que décrit dans des plans préparés par les ingénieurs Caffiaux & Villeneuve, lesquels plans sont exacts et véridiques en tous points ainsi que la légende qu'ils contiennent, les dits plans étant en la possession du syndic soussigné et devant être annexés au contrat de vente qui sera signé.

Le dit réseau téléphonique appartenant au failli et qui sera vendu à la date et à l'endroit susdits, entre elles les différentes municipalités et paroisses suivantes, savoir:

Paroisse de Saint-Eugène: neuf milles et demi (9 1/2) de ligne téléphonique;

Paroisse de Mistassini: vingt-trois milles et demi (23 1/2) de ligne téléphonique;

Paroisse d'Albanel: sept milles et neuf dixièmes (7 9/10) de ligne téléphonique;

Girardville: un mille et demi (1 1/2) de ligne téléphonique;

Normandin: trente et un milles et quatre dixièmes (31 4/10) de ligne téléphonique, dont neuf (9) milles métalliques;

Saint-Méthode: quarante-six milles et demi (46 1/2) de ligne téléphonique, dont huit milles et trois dixièmes (8 3/10) métalliques;

Saint-Félicien: trente-trois milles et soixante-seize centièmes (33 76/100) de ligne téléphonique, dont trente-deux milles et vingt-six centièmes (32 26/100) métalliques, avec en plus un câble de 25 paires sur une longueur de 35-100 de mille; un câble de 50 paires sur une longueur de 35-100 de mille; un câble de 75 paires sur une longueur de 10-100 de mille, et 250 pieds de câble de 150 fils, dont en tout 80-100 de mille de câble.

Notre-Dame-de-la-Doré: huit milles et six dixièmes (8 6/10) de ligne téléphonique;

Saint-Prime: huit milles et six dixièmes de ligne téléphonique métallique (8 6/10), et cinq dixièmes (5/10) de mille de ligne de terre (ground);

Roberval: y compris la ligne allant vers la Pointe-Bleue: douze milles (12) milles de ligne téléphonique métallique, dont 2 1/4 milles de câbles de 21, 16 et 100 paires dans la ville de Roberval, et trois quarts (3/4) de milles de ligne de terre (ground) allant à Pointe-Bleue;

Saint-Jérôme: trente-trois milles et demi (33 1/2) de ligne téléphonique; dont 27 milles et demi sont métalliques; dans le rang Koushepegan, la deuxième traverse avec ses fils, sur les poteaux du failli, ne lui appartiennent pas;

Saint-Gédéon: dix-huit milles et quatre-vingt-quinze centièmes (18 95/100) de ligne téléphonique métallique;

Hébertville, village, et paroisse: vingt-neuf milles et quatre dixièmes

(29 4/10) de ligne téléphonique dont 5 milles sont métalliques;

Hébertville Station: neuf milles et huit dixièmes (9 8/10) de ligne téléphonique dont 2 1/2 milles sont métalliques, avec en plus 1600 pieds de câble de 25 paires;

Saint-Bruno: dix-sept milles et quatre dixièmes (17 4/10) de ligne téléphonique métallique, avec en plus une broche (ground) de Larouche à Saint-Bruno d'une longueur de cinq milles et deux dixièmes (5 2/10);

Saint-Joseph d'Alma: douze (12) milles de ligne téléphonique métallique;

Saint-Coeur-de-Marie: vingt-trois milles et un dixième (23 1/10) de ligne téléphonique dont 6 milles et 8/10 métalliques;

L'Ascension: un mille et demi (1 1/2) de ligne téléphonique;

Saint-Henri-de-Tailion: trois milles et trois dixièmes (3 3/10) de ligne téléphonique;

Sainte-Monique-de-Honfleur: huit milles et trois dixièmes (8 3/10) de ligne téléphonique;

Peribonka: seize milles et demi (16 1/2) de ligne téléphonique;

Larouche: onze milles de ligne téléphonique métallique, avec en plus une broche (ground) sur la même longueur;

Jonquière et Kérogami: vingt-quatre milles et demi (24 1/2) de ligne téléphonique métallique, avec en plus trois milles et un dixième (3 1/10) de câble de 25, 50, 75, 100 et 200 paires;

Saint-Léonard et Saint-Ambroise: quinze (15) milles de ligne téléphonique dont quatre (4) milles métalliques; le tout construit sur les poteaux appartenant à la Cie du Téléphone Saguenay-Québec;

Saint-Charles: onze milles (11) de ligne téléphonique métallique;

Chicoutimi: quatorze milles et deux dixièmes (14 2/10) de ligne téléphonique dont six milles et demi (6 1/2) métalliques, avec en plus un câble de 50 paires sur une longueur de un mille et un dixième (1 1/10); dans la ville de Chicoutimi, le failli se sert pour le support de ses fils, de 8 poteaux appartenant à la Cie du Téléphone Saguenay-Québec, et dans le rang Saint-Ignace, le long de la rivière Saguenay, les fils sont fixés sur 58 poteaux appartenant à La Cie Electrique du Saguenay;

Bagotville: Port-Alfred et Grande-Bale: trente-six milles et demi (36 1/2) de ligne téléphonique;

Saint-Hedwidge: dix-neuf milles et trois dixièmes (19 3/10) de ligne téléphonique;

a. Les lignes téléphoniques ci-dessus décrites sont fixées à des poteaux appartenant à la compagnie en faillite, sauf aux endroits susdits et les suivants: depuis l'écluse de l'île Malgène, sur une longueur d'environ quatre (4) milles jusqu'à la rivière Mistouk, les fils sont placés sur des poteaux appartenant à la Cie du Téléphone Saguenay-Québec, ainsi que de Saint-Henri-de-Tailion exclusivement jusqu'à Ste-Monique de Honfleur inclusivement, il y a deux broches qui sont fixées sur des poteaux de la dite Cie du Téléphone Saguenay-Québec; de Roberval à Val Jalbert station, les fils sont fixés sur des poteaux n'appartenant pas au failli, et le sont sur des poteaux appartenant à d'autres personnes ou organisations, en vertu d'une entente, et avec obligation pour l'acquéreur de se conformer aux conditions de la dite entente.

b. Les réseaux téléphoniques sus-décrits et construits sur les chemins publics traversent les cantons Pelletier, Girard, Albanel, Normandin, Dolbeau, Parent, Dufferin, Demeules, Ashuapmouchouan, Caron, Signal, Dequen, Dablon, Méty, Labarre, Delisle, Tailion, Dalras, Racine, Kérogami, Bourget, Jonquière, Chicoutimi, Bagot, Ouiauchouan, Roberval, Charlevoix, Métabetchouan.

c. Le dit réseau téléphonique, ne formant qu'un seul tout, est opéré par divisions, vendus avec le dit réseau, comme suit: dans le comté de Chicoutimi: division de Bagotville, Port Alfred, et Grande-Bale, division de Chicoutimi, division de Jonquière et Kérogami, division de Saint-Léonard et Saint-Ambroise, division de Saint-Charles et division de Larouche; dans le comté du Lac Saint-Jean: division de Saint-Bruno, division de Hébertville division de Hébertville-village, division de Saint-Gédéon, division de Saint-Jérôme, division de Saint-André, division de

Chambord, division de Saint-François-de-Sales, division du Lac Bouchette, division de Roberval, division de Ste-Hedwidge, division de St-Prime, division de St-Félicien, division de N.-D. de la Doré, division de St-Méthode, division de Normandin, division d'Albanel, division de Girardville, division de Mistassini, division de Saint-Eugène, division de Péribonka entre Sainte Monique et Péribonka, division de Ste-Monique de Honfleur, division de Saint-Henri-de-Tailion, division de Saint-Coeur de Marie, division de l'Ascension et division de Saint-Joseph d'Alma;

d. Le réseau téléphonique situé dans la paroisse de Saint-Thomas-Dydime, bien que relié au réseau du failli, ne lui appartient pas et n'est pas inclus dans la présente vente;

e. La vente du dit réseau téléphonique comprend tous les pouvoirs, droits réels, extensions, privilèges, avec droits de passage, services actives, fils, poteaux, boîtes téléphoniques au nombre d'environ sept cents appartenant au failli, ainsi que stations d'échange et leurs accessoires, franchises, droits de propriété en quelques lieux que ces dits biens et droits peuvent s'y trouver dépendant de l'exploitation du réseau téléphonique appartenant au failli, et cela sans exceptions ni réserves;

f. La vente du dit réseau téléphonique comprend aussi la clientèle "good will", environ 1500 abonnés, abonnements en cours non acquittés lors de la vente, ainsi que tous les droits du failli de maintenir et exploiter un réseau téléphonique dans les comtés du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de Charlevoix, ainsi que tous les droits conférés par sa charte.

g. Tous les droits litigieux que le failli peut avoir contre Duke-Price Bowler Co., Ltd. en rapport aux dommages causés au réseau téléphonique à Saint-Méthode, généralement, et à Saint-Jérôme sur la terre de David Desbiens, dans le comté du Lac Saint-Jean, sont aussi vendus sans aucune garantie et sont inclus dans la vente du réseau téléphonique sus-dit;

h. Le dit réseau téléphonique, bien que construit dans les chemins publics, est situé à certains endroits par tolérance ou par permissions verbales, sur les propriétés susdites et privées qui peuvent être décrites comme suit:

1. A Chambord, dans l'ancien chemin aboli, étant les lots Nos 31, 32 et 33 du rang 1 du canton Métabetchouan; sur les lots Nos 34 et 35 du rang 1 du canton Métabetchouan sur une longueur d'environ 22 arpents; quatre poteaux sur la propriété de Ernest Bouchard, trois poteaux sur la propriété de Elzéar Bouchard, un poteau sur la propriété de Joseph Gagnon, un poteau sur la propriété de Thomas Meunier, trois poteaux sur le lot No. 19b du rang 1 du canton Charlevoix, quatre poteaux sur la propriété de Dame Vve Auguste Bouchard, cinq poteaux sur la propriété de Emile Gagnon, No. 20b rang 1 du canton Charlevoix, deux poteaux sur la propriété de Quebec Pulp & Paper Corporation à Val Jalbert;

2. Entre la rivière Ouiauchouan et Roberval: trois poteaux près de la dite rivière sur la propriété de Quebec Pulp & Paper Corporation;

3. A Saint-Gédéon et à Saint-Jérôme: au sud du chemin public du rang II du canton Signal, le long de la voie ferrée du C. N. E., entre les lots Nos 7 et 8 du rang II du canton Signal sur le terrain de Wilfrid Côté, en continuant vers le sud jusqu'au chemin du rang A du canton Caron, sur le terrain en possession de David Desbiens, le long de la ligne ouest du lot No. 63 du dit rang A;

4. Sur la ligne de St-Ambroise et Saint-Léonard et Saint-Charles: deux poteaux avec fils sur le lot No 5 du rang 1 du canton Bourget, quatre poteaux avec fils sur le lot No. 6 des mêmes rang du canton;

5. A Jonquière: huit poteaux sur le terrain en possession de Albert Boily.

(1) A Saint-François-de-Sales, un fil téléphonique depuis l'Eglise jusqu'au lot No. 12 du rang 11 du canton Dequen, bien que relié au réseau de la dite Compagnie en faillite, ne lui appartient pas et n'est pas com-

mercialisé.

Le syndic autorisé, J. H. DELISLE, Rue Marceux, Roberval, P. Q.

133P

Le Rhumatisme est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal. 56: la boîte chez tous les pharmaciens.

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS. This medicine is recommended by the world's leading medical authorities for the treatment of rheumatism, kidney disease, and other ailments.

pris dans la présente vente. Cette vente est faite suivant les dispositions de l'article 45 de la loi de Faillite et a les mêmes effets qu'une vente faite par le sheriff.

Conditions de paiement: Argent comptant. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

NCS JOURNAUX

Suite de la 1ère page

Quelquefois même, un journal représente et défend les intérêts de plusieurs localités. Il lui arrive d'enjamber parfois les frontières d'un comté et sa zone d'influence peut-être bien souvent aussi large que la voudra la volonté de ceux qui le lisent et de ceux qui le dirigent.

Alors, faisant trêve de petites querelles, sans beaucoup d'importance et sans aucune grandeur, tous les concitoyens d'une même ville, d'un même comté, d'une même région, ne devraient-ils point avoir à cœur de faire chaque jour plus fort leur journal, sachant bien qu'ils ne trouveront jamais, même à prix d'or, un avocat meilleur pour défendre leur cause, un défenseur plus expert à faire valoir leurs droits, un représentant ou un voyageur plus habile à faire écouler leurs produits, à faire acheter leurs marchandises.

Une ville, de nos jours, comme toute collectivité, est une véritable maison de commerce et doit être menée comme telle. Il lui faut être forte et armée, et le journal est l'arme qu'il lui faut, dans l'intérêt de tous, grouper les initiatives individuelles, assembler les bonnes volontés éparses, et le journal sera pour elle cet instrument de

cohésion, de coordination, de coopération.

Une industrie nouvelle est née, qui grandit chaque année, et dont, non seulement peuvent, mais doivent profiter toutes les parties de notre province. C'est l'industrie touristique, dont les possibilités sont infinies et qui peut être pour nous, si nous savons vouloir, une véritable mine d'or.

La encore, le journal sera l'instrument de préparation d'abord, celui qui fera connaître à tous le code nouveau du tourisme et les besoins de ceux qui le pratiquent, dont les conseils, les avis indiqueront le chemin qui conduit au succès.

Puis, le temps venu des réalisations fécondes, il saura dire et vanter les charmes de sa ville, attirer, retenir le flot des voyageurs, faire valoir sa région, l'hôtellerie et le commerce locaux.

Mais il n'est point que le tourisme. Dans maints autres champs d'activités, le journal peut encore faire énormément pour le bien de tous. En dehors des articles instructifs et éducatifs qu'il contient, à côté de ses propos littéraires, scientifiques, à part ses contes, son roman, ses jeux, ses récréations, il apporte chaque semaine, non seulement les nouvelles locales, mais encore de la région, de la province, du pays tout entier, et des autres aussi qui sont très bien loin, tant à l'est qu'à l'ouest, par delà les mers.

Je voudrais qu'il dise aussi d'autres choses encore, des conseils d'hygiène, publique ou privée, et des régies aussi de vie saine et sensée. Je voudrais qu'il soit un conseiller, consulté très souvent, qu'il soit un maître, un guide, qu'il remplisse se pleinement son rôle qui est de diriger, de prévoir et de former.

Dans un journal, il n'y a pas cependant que la "matière à lire". Il y a aussi les annonces, la publicité, et je sais, par expérience, et par longue expérience, que vous les lisez, amis lecteurs, bien avant de lire mes articles.

Et combien donc vous avez raison.

La publicité dans un journal, aujourd'hui n'est plus seulement de l'annonce proprement dite, mais un courant d'affaires qui s'établit fort, puissant, imbat-table, entre l'annonceur et tous les lecteurs. C'est un besoin nouveau de l'heure, que rien ne saurait remplacer. Il est encore malheureusement, dans certaines villes de notre province des commerçants, des négociants, des

industriels qui s'entêtent à ne vouloir point comprendre cette vérité première. Ils en pâtissent font moins d'affaires, ne sont plus au goût du jour, et finissent généralement par faire la culbute.

Ce sont là des citoyens qui n'ont point compris leur devoir. Ils ont mal servi la communauté, et la communauté devrait le leur faire comprendre elle-même. Cela lui est facile, puisqu'elle peut toujours exiger que les produits qu'elle achète, domestiques ou étrangers, soient annoncés dans le journal local.

Si vous voulez, vous qui m'écoutez, faire de votre journal un instrument dix fois plus puissant et plus riche que ce qu'il est aujourd'hui, vous n'auriez, tout autour de vous, et cela à votre plus grand bénéfice, qu'à faire pour lui un peu de propagande, à lui rechercher et à lui recueillir des abonnements, et à exiger enfin de vos fournisseurs que les produits par eux mis en vente vous aient été annoncés par la voie de votre journal. On ne verrait plus alors

ce spectacle ridicule et suprêmement injuste, de grosses firmes canadiennes-anglaises de Toronto ou de république voisine distribuer leurs produits dans les moindres villes ou villages et n'annoncer cependant que dans quelques gros journaux de langues anglaises parfois dans quelques quotidiens de langue française, mais sans tenir jamais compte le moins du monde des journaux de chez nous, et de nos journaux hebdomadaires et mensuels.

A nous de regimber, à nous de nous unir, à nous de parler fort pour être bien entendu et mieux encore compris.

Et c'est de cette union, cette coopération, cette unification de leurs besoins et de leurs désirs, cette mise en commun de leur force et de leur puissance que je conseillerai aux journaux eux-mêmes, pour arriver au but, esquissé seulement dans ces deux articles: le développement et la mise intégrale en valeur de notre presse régionale, bi-hebdomadaire, hebdomadaire, bi-mensuelle et mensuelle.

C. A. Bourgeois.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, LL. B. Avocat ROBERVAL, P. Q.

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean

LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

MAUX DE REINS

M. C. W. Carlson d'Alvin, Texas, écrit: "J'étais très malade de maux de reins et devant me lever plusieurs fois pendant la nuit. Les pilules et médicaments que me donnèrent deux docteurs ne me firent aucun effet. Le Novoro du Dr. Pierre me procura des résultats immédiats et je jouis maintenant d'une bonne santé." Cette médecine végétale est bien connue pour son ac-

tion sur les organes d'élimination. Elle régularise et augmente le flux urinaire et fortifie le corps tout entier. Ce n'est pas un article de commerce car ce remède est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.
En vente chez M. Armand Lacombe, Roberval.

Plus Sûrs
Plus Forts
Plus Robustes



RESTENT ANTIDERAPANTS plus longtemps

Firestone

Pneus imprégnés de caoutchouc

VOICI une bonne nouvelle pour vous!... Des pneus Firestone qui sont encore plus sûrs, plus robustes et plus forts qu'avant!... Restent antidérapants plus longtemps... Avec une semelle plus large et plus épaisse, plus de contact avec la route, plus de caoutchouc entre les doubles;—Les voilà perfectionnés pour vous assurer encore plus de parcours et plus de sûreté.

Et seuls, les pneus Firestone vous offrent tous ces avantages par le trempage au caoutchouc: ce procédé SUPPLÉMENTAIRE par lequel chaque corde est imprégnée de caoutchouc pour empêcher toute friction interne qui est le plus grand ennemi de la durée d'un pneu.

Stipulez des Pneus Firestone imprégnés de caoutchouc sur votre nouvel automobile, ou perfectionnez votre automobile actuel en y mettant des Pneus Firestone. Voyez dès aujourd'hui le dépositaire Firestone le plus proche... Il vous servira mieux tout en vous faisant économiser.

LE MAXIMUM DE MILES PAR DOLLAR

PLANTS DE LEGUMES ET DE FLEURS A VENDRE

- A l'Orphelinat Agricole St-Joseph Vauvert, Lac St-Jean.
- Tomates repiquées 2 fois, la douzaine .50
 - Choux (cœur de bœuf) le 100 \$1.50
 - Choux fleurs (hatifs) la douzaine .25
 - Céleri (hatif) la douzaine .25
 - Oignons (rouges) le 100 .35
 - Poireaux (Mezière), le 100 .35
 - Plants de fleurs, longue floraison
 - Gueules de loup (Muffler) la douzaine .15
 - Reine marguerite (reine des halles), la douzaine .25
 - Fleurs pour bordures
 - Alysses couleur lilas la doz. .15
 - Alysses couleur jaune d'or, (vivace), la douzaine .25
 - Agératum bleu et blanc la douzaine .15
 - Fleurs blanches (vivace) la douzaine .25
 - Petites plantes au feuillage jaune d'or, ornementales (Pyrethres) vivaces, la doz. .25
 - Plants d'arbustes
 - Vigoureux plants de 4 ans d'Hydrangées donne des fleurs énormes vers la fin d'août, \$1.50 chacun.
- L'argent devra accompagner la commande.

A LOUER

Un magasin dans le Centre de la Ville de Roberval, de 24 pieds carrés. Bon poste pour un Café. Fera les divisions désirées. S'adresser à

Johnny BLACKBURN, Roberval.

VA ET VIENT

M. Frs. Perron, de Dolbeau, était ici hier.

M. David Néron, de Dolbeau, est venu dans sa famille à Roberval, hier.

MM. R.-S. Armitage et Jean Marie Marcotte, sont allés à Dolbeau, hier.

Nous avons en mains trois articles intéressants, dont un préparé par M. Jacques Fournier, un autre de M. F.-X. Bouchard, de Roberval, et un dernier intitulé "Le serment".

Nous sommes forcés de remettre la publication à la semaine prochaine faute d'espace.

M. Joseph Gagnon et sa fille Juliette, de St-Joseph d'Alma, étaient de passage à Roberval.

cette semaine, chez M. Clovis Gagnon.

M. Emile Déry, de Van Bruyssel ainsi que M. Joseph Fortin, de St-Prime, ont passé quelques jours chez M. Adélaïde Harvey, rue Paradis, à l'occasion de la fête de Dollard.

MM. J.-Ed. Boily, Grand-Chevalier et Eug. St-Pierre, membre, du Conseil de Roberval des Chevaliers de Colomb, sont revenus de Trois-Rivières où ils ont assisté à la Convention annuelle du Conseil d'Etat des Chevaliers.

M. Georges Hébert, de Dolbeau, est venu à Roberval cette semaine.

M. Jean-René Brosseau, employé à la Banque Canadienne Nationale de St-Jérôme, était de passage chez ses parents cette semaine.

M. Arthur Juneau, c. Hébertville, est venu chez ses parents à l'occasion de la fête de Dollard.

M. Augustin Fortin, de Chambord, à passé la journée de samedi à Roberval.

Mlles Germaine et Fernande Fleury, de St-Coeur de Marie, étaient à Roberval à l'occasion de la fête de Dollard.

M. Emile Bonneau, de St-Prime, était de passage à Roberval, chez M. Ludger Girard, à l'occasion de la fête de Dollard.

Mme Arsène Trottier, de Roberval, était en visite chez ses parents à St-Prime, cette semaine.

M. Edgar Tremblay, de Jonquières ainsi que ses frères Patrick et Benjamin, étaient en promenade cette semaine chez leur oncle M. Wellie Potvin.

M. Jean-Joseph Bouchard, fils de M. J.-E. Bouchard, Agent d'Assurances, de cette ville, est revenu cette semaine du Nouveau-Brunswick, où il étudie l'anglais.

M. l'Abbé Ovide-Dollard Simard, de St-Joseph d'Alma, était de passage au Presbytère de cette ville, samedi dernier.

M. l'Abbé L. Pelletier, curé de St-Bruno, était au Presbytère de Roberval, samedi.

PEINTURE PEINTURE

\$2.75 le GALLON

Embellissez votre demeure avec la peinture "ROCK PAINT", préparée à l'huile de lin pure, satisfaction garantie.

TRANSPORT PAYE pour deux gallons et plus. Demandez nos cartes de couleurs. ROCK PAINT & VARNISH Ltd 707, St-Jacques, Montréal.

FAITES CUIRE

VOS FEVES AU LARD (BEANS) AU FOUR

Chez M. J. D. Laberge, à Roberval.

Je désire avertir le public que je suis disposé à faire cuire les fèves au lard (beans) dans mon four à pain. Les personnes qui le désirent n'auront qu'à les préparer et téléphoner à la maison ou avertir l'homme qui distribue le pain pour le samedi midi de chaque semaine. On s'occupera alors d'aller les chercher chez vous et de vous les renvoyer chaudes pour le déjeuner le dimanche matin. Prix \$0.25.

J. D. LABERGE
Boulangier,
Roberv: 1 ville.

AVIS

Dans la Cour Supérieure. District de Roberval, No 6966. Albany Tremblay, éleveurs de Renards de Métabeachouan; Demandeur.

vs

Exalda Gallant, de St-Joseph Nouveau-Brunswick, veuve de J.-Albany Leblanc en son vivant de St-Joseph, N. B., tant personnellement qu'en sa qualité d'exécutrice testamentaire de son défunt époux.

Défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois. Roberval, ce 14 mai 1930. (Signé) R. Boissonneault, P. C. S.

Vraie copie R. Boissonneault, P. C. S.

TAXIS A ROBERVAL

Je tiens à aviser le public de Roberval et d'ailleurs que j'ai deux taxis (automobiles) à la disposition, jour et nuit. Je me suis assuré les services d'un chauffeur ayant six ans d'expérience en la personne de M. René Cossette. Service prompt et courtois, voitures de première classe.

ALEXIS BOUCHARD
Téléphone Centre Roberval

POUR CONSTRUCTIONS REPARATIONS, ETC.

Adressezvous à BOUCHARD & LAVOIE Entreprenuers-menusiers ROBERVAL, P. Q.

FUMEZ LE TABAC Amiel

MARCHANDS
DETAILLANTS

"Nos lignes de tabacs assurent à votre clientèle SATISFACTION.

"Les qualités sont garanties - NATURE.

"Demandez notre nouvelle liste AVEC REDUCTION.

LA CIE DE TABAC TERREBONNE Terrebonne, Qué.

SIXIEME EXCURSION

A TRAVERS LE CANADA avec

L'UNIVERSITE DE MONTREAL DU 5 AU 26 JUILLET, 1930

Direction personnelle de M. VICTOR DORE

Professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, Economique et Politique de l'Université de Montréal et Président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

PAR TRAIN DE LUXE DU PACIFIQUE CANADIEN

Un voyage de vacances instructif et agréable, organisé pour faciliter aux Canadiens la visite de leur pays, de ses villes, de ses industries et de ses sites pittoresques

LES GRANDS LACS L'ouest CANADIEN BANFF-LAC LOUISE VANCOUVER - VICTORIA

\$365 de MONTREAL tous frais compris.

Pour renseignements complets, s'adresser à l'Université de Montréal No. 1265, rue St-Denis, Montréal—à M. Victor Doré, directeur du voyage Casier Postal 476, Montréal, ou aux agents du

PACIFIQUE CANADIEN

UN CONSEIL A SUIVRE

Si vous avez de la difficulté à lire, à coudre ou à bien voir au loin, il y a de votre intérêt de consulter (comme toujours lorsqu'il s'agit d'une vue faible ou de Junetterie) L. P. TROTTIER, Optométriste-Opticien (spécialiste pour la vue) à la pharmacie Dubuc 130, rue Racine, Chicoutimi, tous les jours de la semaine, de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

HORAIRE CHEMIN DE FER

DEPART DE DOLBEAU

Pour Québec 6.30 a.m. tous les jours, dim. exc. 7.30 p.m. tous les jours

Pour Chicoutimi 6.30 a.m. tous les jours, dim. exc. 11.30 a.m. tous les jours, dimanche excepté

DEPART DE ROBERVAL

Pour Québec 8.22 a.m. tous les jours, d.m. exc. che excepté

Pour Chicoutimi 10.05 p. m. tous les jours

Pour Québec 8.22 a.m. tous les jours, dim. exc. 3.05 p. m. tous les jours, dimanche excepté

Pour Dolbeau et St-Félicien 6.35 a.m. tous les jours.

11.45 a.m. tous les jours, dimanche excepté

7.02 p.m. tous les jours, dim. exc.

Horaires en vigueur depuis le 27 AVRIL 1930

Pour tous autres renseignements on est prié de s'adresser à

C. A. L'ESQUE

Chef de gare

Roberval

ou tout autre Agent.

RADIO A BON MARCHÉ

A vendre, à sacrifice un radio électrique "Marconi" presque neuf. S'adresser à

M. J.-Adélaïde MARTEL, ROBERVAL.

VENTE A SACRIFICE

Une terre à vendre à prix très

réduisant dans la paroisse de St-Jeanne d'Arc.

Roberval

Mlle ALICE BELANGER,

RESTAURANT RIALTO
LE PLUS ACHALANDE DE JONQUIERE
TAPIN & FRERE, PROP.
Toujours en mains les fruits et chocolats de la plus fine qualité.
"MOIRS" "GANONG" "LOWNEY"
N'oubliez pas aussi notre salon de crème à la glace.
Un personnel compétent et courtois vous attend pour vous servir
177, rue St-Dominique, JONQUIERE.
EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Etal Roberval
Au comptant seulement
Roberval, P.Q.
Toujours en mains: Porc, Boeuf, Veau, Mouton, Saucisse, Balogne, Jambon, Bacon, Oeufs, Beurre, Fromage, Lait, Crème et Glace.
Tous les vendredis, nous recevons un assortiment complet de viande venant des abattoirs de Montréal.
SATISFACTION GARANTIE.
SPECIALITES: Lait, crème et glace.
SERVICE PROMPT ET COURTOIS.

COTE, BOIVIN & CIE INC.
ROBERVAL, P. Q.
Marchands en Gros
Epicerie, Provisions,
Ferrermeries, Matériaux
de construction.
Vendeurs d'Automobiles.
Notre département d'articles de fantaisie et de vaisselle est au complet.

LA GUISINE PAR ELECTRICITE
Par LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY
MENU
SOUPE AUX LEGUMES. — POULET FARCI. CAROTTES.—PETITS POIS VERTS.—PATATES ROTIS. EPONGE CHOCOLAT.—GATEAU AU BEURRE. THE. — CAFE.
SOUPE.—Faites bouillir à feu doux un os de boeuf de 7 à 10 heures a. m., ajoutez des légumes coupés par petits morceaux. Carottes, navets, choux et oignon. Laissez mijoter jusqu'à midi.
LEGUMES.—Tranchez la quantité de carottes voulue, faites bouillir dans très peu d'eau pendant deux heures, enlevez l'eau, ajoutez un morceau de beurre, sel et poivre et préparez un plat avec une boîte de pois vert, réchauffez, au milieu et les tranches de carottes autour.
PATATES ROTIES.—Pelez les patates voulues, placez les autour du poulet farci que vous ferez cuire au four.
POULET FARCI.—Nettoyez très bien le poulet, enlevez toutes les moindres petites plumes, quand vous l'aurez vidé et lavé enlevez les poignons comme il faut ainsi que le sang tout le long du dos, essuyez le dedans, soupoudrez de sel et poivre et emplissez de la façon suivante: 2 tassés de pain haché fin, gros comme un jaune d'oeuf de beurre 1/2 c. à thé de sel, un peu de poivre, 1 c. à table de sauge, 1 c. à table de thé de boeuf une tasse de lait bouillant que vous verserez sur le tout, mélangez très bien et ajoutez un oeuf, une fois la farce dans le poulet, couvrez le de bandes de lard salé, faites cuire dans la rôtissoire pendant une heure et demie, prenant soin de mettre un peu d'eau et un oignon dans la rôtissoire et de l'aroser de temps en temps.
EPONGE CHOCOLAT.—1 1/2 carré de chocolat Baker's, fondu, 1/4 tasse de sucre, 4 jaunes d'oeufs battus, 1 1/2 tasse de lait bouillant, 1 paquet Jell-O (Fraise) une pincée de sel, 1/2 c. à thé vanille, 4 blancs d'oeufs battus en neige. Hachez le chocolat, ajoutez le sucre, faites fondre au-dessus de l'eau bouillante. Battez les jaunes d'oeufs versez dessus le lait bouillant, tout en brassant, ajoutez ceci au chocolat et brassez. Versez sur le Jell-O, placez votre plat dans un plus grand avec de l'eau bouillante et brassez pour laisser fondre le Jell-O. Ajoutez le sel et la vanille. et battez avec un batteur d'oeufs 15 minutes. Ajoutez les blancs d'oeufs versés dans des moules et faites refroidir. Servez avec crème fouettée.
GATEAU AU BEURRE.—Beurrez votre lèche-frite que vous soupoudrez de farine. Tamisez, 1 tasse de farine ordinaire avec 1 tasse de Swanses Down, 2 c. à thé de poudre à pâte 1/4 c. à thé de sel fin.
Crèmez très bien 1/2 tasse de beurre avec 1 tasse de sucre blanc très fin. 1 c. à thé vanille, 3/4 tasse de lait. Ajoutez la farine, brassez très bien, ajoutez 3 blancs d'oeufs battus en neige, mélangez très bien et cuisez dans un four moyen 30 minutes dans une lèche-frite mince, si vous vous servez d'un plat plus épais cuisez 3/4 d'heure.

WHIPPET
MODÈLES
1930

WHIPPET 4
Sédan 4 portes
\$905.
Coach \$825, Coupé avec (strapontin) \$870.
Routière avec (strapontin) \$795.
Touring \$755.

WHIPPET 6
Sédan 4 portes
\$1035.
Sedan de Luxe (6 roues en broches) \$1180.
Coach \$975.
Coupé et Routière (avec strapontin) \$975.

Conditions faciles sur demande.

COMPLEMENTEMENT EQUIPES
Taxes payées... Livrés à ROBERVAL P. Q.
GEO. P. MARCOTTE,
ROBERVAL.